

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le Jeudi 27 janvier 2022 à 20h00 à la Mairie, sous la présidence de Jérôme Ricordel, Maire.

**Date de convocation de l'assemblée :** 19/01/2022

**PRESENTS :** Jérôme Ricordel, Régis De Barmon, Laetitia Barreau, Didier Mouraud, Solène Migliorati, Didier Martin, Frédérique Tressel, Erwan Genet, Emmanuel Raoult, Florian Boyère, Géneviève Menoret, Catherine Laillé, Alexandra Guiho, Stéphane Poulain, Annabelle Mazan, Caroline Da Silva Solha.

**PROCURATION :** Clarisse Ollivier a donné procuration à Régis DE Barmon  
Aurélié de Cassagnac a donné procuration à Florian Boyère  
Karen Pitré a donné procuration à Solène Migliorati

**SECRETAIRE DE SÉANCE :** Caroline Da Silva Solha

### 1- Approbation du Compte-Rendu du 15/12/2021 :

*Vote à l'unanimité*

### 2- Subventions 2022 :

*Rapporteur : Didier Mouraud*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de subventionner les associations mentionnées dans le document annexé à la présente délibération, d'inscrire la somme correspondante au Budget Primitif 2022, de donner mandat au Maire pour l'exécution de cette décision, et de transmettre la présente délibération et son annexe à M. Le Sous-Préfet et à M. le Receveur municipal.

*Vote à l'unanimité*

### 3- Création de poste – Tableau des effectifs :

*Rapporteur : Jérôme Ricordel*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'ouvrir au tableau des effectifs, le poste suivant : 1 poste d'Agent administratif à temps complet à compter du 01/04/2022, et Donne mandat au Maire pour l'exécution de cette décision.

*Vote à l'unanimité*

### 4- Redon Agglomération : Convention d'adhésion Conseiller d'Energie Partagé :

*Rapporteur : Jérôme Ricordel*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'adhérer à la convention du Conseil d'Energie Partagé avec Redon Agglomération, d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention et tout document se rapportant à ce dossier, et de désigner comme élu référent, M. Didier Mouraud et comme agents référents, M. Gilles Bettale, responsable des services techniques, et M. Gérald Baillieu.

*Vote à la majorité (18 pour et 1 abstention Mme De Cassagnac).*

### 5- Compte-rendu de commissions et délégation :

Action Restau du Cœur : 221 kg ont été collectés cette année contre 188 kg l'année dernière. L'association remercie l'ensemble des personnes ayant pris part au projet.

Commission agricole : Réunion Transmission avec les nouveaux acquéreurs et cédants, ainsi que le maintien de lien avec les nouveaux arrivées.

-Piégeage des ragondins : compte tenu de l'indemnisation de la « queue de ragondins », la commission propose de passer à une indemnisation de 2 à 3 €.

-Dans le cadre de la poursuite de la dynamique de l'inventaire bocager, le syndicat Cher Don Isac a été consulté pour obtenir des aides pour les plantations.

Voirie : Les travaux de la Rue de la Bande Jolie se terminent. Reste la mise en place des plantations.

-La rue de la Bande Jolie, Grégoire Orain et une partie de la route de Théhillac allant vers le Grand Moulin sont passées à 30 km/h.

-Le chantier de la rue de la Préverie sera suivi par la maîtrise d'œuvre ADAO. Il est prévu des réunions avec les riverains au 1<sup>er</sup> semestre pour un démarrage des travaux au second semestre et début d'année 2023.

-La Régie voirie intercommunale : un hommage a été rendu à M. Cyril Poulain. Le budget a été présenté et compte tenu de l'augmentation du carburant, de matériels vieillissants, il est prévu une augmentation de 8 %.

-Prévision de sciage sur les routes, du 31 janvier au 01 février.

SDIS : rencontre avec le SDIS concernant la défense incendie. La commune devra mettre en place le schéma communal de défense incendie.

Personnel : Arrivée de M. Desrués Sébastien au service voirie et la semaine prochaine, arrivée de M. Bettale Gilles prenant les fonctions de responsable des services techniques.

Commission commerce et artisans : Très bon retour de l'animation de décembre des 3 vendredis. Remerciement aux commerçants fégrécais pour leur participation.

Commission Culture : Réunion avec les bénévoles, de nombreux retours positifs et des animations proposées complètes.

Mise en place d'atelier numérique avec l'arrivée de Youenn Le Gouedec à partir de Février.

Les bénévoles ainsi que les agents de la Médiathèque ont été à Guémené-Penfao pour des échanges de DVD et iront à la BDLA afin de choisir 400 nouveaux livres.

Commission Sport / Skate Park : Réunion avec la maîtrise d'œuvre en visio-conférence. Rencontre prévue avec le cabinet et la SEM Sydela et les membres de la commission bâtiment, le 07/02/22 à 14h.

Le projet pourrait être présenté fin du 1<sup>er</sup> trimestre.

Redon Agglomération : discussion sur le passage à niveau de Saint Nicolas de Redon. Echange intéressant avec le Maire de Saint Nicolas de Redon.

M. Le Maire expose que cette commune cumule une problématique de voirie lorsque par exemple deux poids lourds se croisent, un problème de sécurisation des piétons se posent ; Et également le problème de sécurisation du passage à niveaux SNCF. Le Cerema a fait un inventaire et considère que ce passage à niveau est dangereux, impliquant une réaction des services du Département 44.

Il y a beaucoup de discussion sur ce sujet afin de trouver des solutions. Aujourd'hui, Redon Agglomération a demandé un moratoire. Se pose la question des transports scolaires avec la durée et temps de trajet pour les enfants, mais également l'implication de se détournement pour le nord de Redon. L'ensemble des acteurs vont se retrouver afin d'échanger et trouver une solution.

Mme Laetitia Barreau souligne qu'une solution en amont aurait été préférable avant de décider d'une éventuelle fermeture aux poids lourds.

M. Florian Boyère complète en insistant sur le fait que ces alertes sont connues depuis des années et qu'une réflexion globale sur les passages à niveaux doit plutôt s'engager au lieu de revoir une organisation sur un secteur géographique donné.

M. Le Maire explique que cela est un vrai sujet à Redon Agglomération et concerne les mobilités sur le territoire. Également une motion Bretagne -Pays de La Loire est engagée avec la LGV, afin que Redon soit un nœud ferroviaire, et non un simple passage sans arrêt.

M. Florian Boyère demande si un groupe de travail existe sur ce dossier.

M. Le Maire répond que plusieurs élus de Redon Agglomération et Départementaux sont sur cette question mais que la SNCF n'est pas encore présente. La SNCF est en train de faire des repérages techniques et de vérifier les sécurisations.

-Réunion à Redon Agglomération sur l'insertion. Présentation de l'association GEOSE qui est un groupement d'employeur permettant le portage ou partage d'employés.

## 12- Informations et Questions diverses :

Nuisances sonores en journée : Mme Annabelle Mazan et Mme Caroline Da Silva ont été interpellées concernant des aboiements de chiens très réguliers Rue des Acacias.

M. Le Maire informe le conseil municipal qu'il est déjà au courant. Il a échangé avec une riveraine et est en lien avec le Directeur de l'école concernant ces faits. Aujourd'hui, les chiens ne se jettent plus sur la clôture car les propriétaires ont installé une clôture électrique. Quand les propriétaires sont présents, les chiens n'aboient plus. Cela n'est pas simple à régler. Un rappel dans le bulletin municipal est prévu. Cet article également fera un rappel des responsabilités des maîtres concernant également les chiens en divagation.

Poste de DGS : Des candidats ont été reçus. La décision se prendra prochainement. Il n'y aura sans doute pas de tuilage entre le départ de la DGS et l'arrivée du nouveau.

COVID : Les chiffres augmentent et continuent sur le secteur du Pays de Redon. La commune fait au mieux.

Concours de dessins : Des cadeaux ont été remis à l'ensemble des enfants ayant participé au concours. Remerciement à l'entreprise Hasbro.

Carte de vœux : Très bon retour étant donné que les vœux du Maire n'ont pu avoir lieu.

Mme Catherine Laillé propose de les faire peut-être au mois de Mars.

M. Le Maire retient cette idée, si les conditions sanitaires le permettent.

CME : le voyage à Paris en Février est pour l'instant maintenu.

EHPAD : Le docteur Civelle a été recruté par l'EHPAD en tant que médecin coordonnateur et non comme médecin traitant. De même, plusieurs résidents se retrouvent sans médecin.

M. Emmanuel Raoult informe qu'une région a décidé de recruter des médecins afin de palier à certain déserts médicaux.

Ecole : les capteurs CO2 ont été installés à l'école publique.

La MAM à Malices : Ouverture en Février de la MAM. 7 places sur 8 seraient déjà pourvues.

Ecoles : une information a été transmise aux deux directeurs face à certains comportements d'enfants qui ont eu lieu sur le temps de la pause méridienne. Des faits très violents ont eu lieu et grâce à l'intervention des agents communaux, ils ont été très vite stoppés.

Les élus (Mme Mazan et M. Martin) exposent qu'il y a un problème des écrans mais également un problème de parentalité.

Mme Caroline Da Silva explique qu'il existe un outil informatique de prévention réalisé par le ministère de la Justice permettant d'informer les parents et les enfants.

M. Le Maire demande s'il est possible de se procurer cet outil.

COPIL éolien : Réunion avec les propriétaires, agriculteurs des deux communes Avesac et Fégréac. Il y a eu beaucoup de questions mais aucune décision n'a été arrêtée.

M. Didier Martin explique qu'il y a eu beaucoup de partage, d'échange intéressant.

M. Florian Boyère souligne que l'ensemble des personnes présentes ont compris la démarche des deux collectivités. Ils ont expliqué que les exploitants agricoles sont usées et essouffées et qu'ils en avaient assez du

fonctionnement à la française avec des décisions prises par des personnes vivant dans les villes et que les campagnes subissent.

Fonctionnement : M. le Maire rappelle à l'ensemble des conseillers de la nécessité de répondre aux mails afin que des organisations efficaces puissent se trouver en fonction du retour de chacun (bulletin, distribution des cartes de vœux...).

Mme Annabelle Mazan remercie les conseillers qui ont pris sa tournée de distribution des bulletins, et M. Florian Boyère complète en indiquant que Mme Aurélie de Cassagnac remercie également.

Le Maire clôt le conseil à 21h49  
Le Maire / Jérôme Ricordel

Prochain Conseil municipal : 03/03/2022 à 20h00

